



*La Macérienne est une des friches industrielles les plus importantes du nord de la France.
Vue de la salle qui serait sortie des ateliers d'Eiffel.
© Gracia Dorel-Ferré*

Friches industrielles

et réappropriation territoriale.

Entre le déclenchement de la crise à l'été 1974 et la faillite retentissante de Creusot-Loire en juin 1984, l'industrie française a connu une décennie noire marquée par des licenciements massifs et le retournement de la courbe des emplois du secteur secondaire, l'effondrement de certaines branches (sidérurgie, chantiers navals, papeterie) et l'extension des friches industrielles, la disparition de raisons sociales historiques (Boussac, Kublmann, Manufrance), la ruine brutale d'entreprises jusque-là florissantes (Poclairn, Manurhin), enfin l'ébranlement de bastions réputés solides (Renault, PSA, Michelin).

La reprise internationale et le tournant de la rigueur amorcés en 1983 ont permis de renouer à partir de 1984 avec la croissance de la production manufacturière, mais non avec le modèle des Trente Glorieuses : les « dégraissages », réductions d'effectifs, délocalisations, fermetures d'usines ont continué à faire partie du quotidien en France, mais aussi dans l'ensemble de l'Europe occidentale. Pourtant la décennie 1974-1984 apparaît comme une phase suraiguë dans un processus de désindustrialisation qui accompagne comme une ombre l'industrialisation depuis ses origines. Ce processus qui avec le recul du

temps commence à devenir un sujet d'investigation des historiens économistes², a contribué à précipiter la question du patrimoine industriel. Après une première phase de sensibilisation à une sauvegarde et à une préservation urgente, est venu le temps de la valorisation de ces espaces en déshérence.

En effet, depuis la constitution à la fin des années 1990 des Missions interministérielles et interrégionales d'aménagement du territoire (MIAT³) dont le but est de rendre compte des dynamiques démographiques, économiques

¹ Respectivement maître de conférences et professeur à l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard - laboratoire Récits (Recherches sur les Choix Industriels, Techniques et Scientifiques - EA 3897).

² Près de vingt ans après la publication (en 1989) par l'économiste Elie Cohen de *L'Etat brancardier. Politiques du déclin industriel (1974-1984)*, c'est maintenant aux historiens d'aborder l'étude de cette décennie avec leurs méthodes et leur questionnement en prenant d'abord la mesure de la crise, en en précisant son intensité et ses spécificités, ses rythmes et ses modalités, la nature des remises en cause en fonction des branches, des types d'entreprise et des localisations. Les études de cas ou les approches plus transversales devraient permettre de poser la question des facteurs et des responsabilités tant au niveau du management des entreprises que de la gestion de la crise par les autorités et par les divers agents économiques. Mais l'analyse ne doit pas s'arrêter aux effets destructeurs, mais s'étendre également aux résistances, aux capacités d'adaptation et aux bonnes pratiques, aux orientations nouvelles dans l'organisation du travail et de la production qui ont permis le redressement d'entreprises ou d'activités en difficulté. De ce point de vue, il faut s'interroger sur la profondeur des restructurations et des mutations, concernant aussi bien les secteurs publics que privé, qui ont donné un nouveau visage à l'industrie, voire à l'usine : la désindustrialisation des années 1974-1984 a-t-elle été une étape nécessaire pour moderniser le tissu industriel à l'aube de la mondialisation ?

A travers ce questionnement, l'intérêt est de croiser les regards dans une perspective élargie et de discuter le cliché trop facilement admis d'une industrie sur le déclin et condamnée à terme. Cette approche globale a fait l'objet d'un colloque « Une décennie de désindustrialisation (1974-1984) », Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 11-12 octobre 2007. L'objectif a été également de donner la parole à des décideurs des années 1974-1984, politiques, gestionnaires et chefs d'entreprise, en témoignant et en apportant leur éclairage sur cette époque. Les actes sont en passe d'être publiés sous la direction de Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf.

³ Ces MIAT sont au nombre de six : Grand Sud-Est ; Grand Sud-Ouest ; Grand-Ouest ; bassin parisien ; Grand Est ; Pays du Nord.

et socio-culturelles, de nombreuses réflexions et travaux ont émergé afin de penser le territoire autrement, notamment dans une logique de développement durable de plus en plus prégnante. Avec la suppression des frontières, ces MIIAT ont eu le double objectif de souligner la cohésion et la compétitivité territoriales des six grands bassins français dans un espace européen, avec pour mission de promouvoir les territoires. Chacune de ces missions a été en mesure de produire un document d'orientations stratégiques mis au service des collectivités et des acteurs socio-économiques. L'un des axes de travail de la mission Grand Est⁴ a été d'identifier les potentielles collaborations en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Expérimentales et déconcentrées auprès des préfets de région, les MIIAT rebaptisées MEDCIE (missions d'études et de développement de coopérations interrégionales et européennes) sont devenues un outil interrégional d'observation, de veille et de prospective de l'Etat au sein duquel l'outil industriel et le patrimoine qu'il génère trouvent naturellement leur place.

Dans ce contexte, diverses rencontres ont eu lieu, co-organisées par les laboratoires Récits (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard) et CRESAT⁵ (Université de Haute Alsace), dont plusieurs journées de travail inscrites sous l'angle des enjeux de la requalification des friches industrielles⁶ dans un premier temps et sous celui de leur réappropriation comme vecteur de reconquête économique⁷, dans un second temps. En plus de l'intérêt de la thématique pour les laboratoires et les acteurs sollicités pour ces journées, ces réflexions souhaitaient fournir quelques pistes, voire apporter des éléments de réponse à des préoccupations pleinement contemporaines en lien avec l'aménagement territorial. Il est aujourd'hui très courant de voir des sites usiniers vidés de leurs machines et de leur main-d'œuvre, corollaire des phénomènes de désindustrialisation liés à la crise des activités productives et aux délocalisations. Comment revaloriser alors ces lieux désertés sans tronquer leurs sens ? Quelle résurgence possible pour un lieu emprunt d'une image négative pour la mémoire collective ? Comment « réhabiliter » la pénibilité du travail auprès de la population ouvrière en érigeant leur lieu de labeur en haut lieu patrimonial, en valeur sym-

bole de l'industrie ? Comment combiner dépollution et patrimonialisation d'un site ? C'est autour de ces interrogations que se sont réunis plusieurs acteurs issus du Grand Est, parfois au-delà. Il s'est d'abord agité de réfléchir aux phénomènes d'industrialisation et de désindustrialisation, ainsi qu'à leur impact sur le territoire paysager ; ensuite la discussion a porté sur la perception des friches industrielles par la population et leur gestion par les collectivités locales ; enfin ont été abordés les processus de patrimonialisation dont l'Alsace a servi de terrain d'application avec deux sites emblématiques : la SACM et Wesserling. Dans la continuité de ce fil conducteur, la seconde phase de réflexions⁸ visait à approfondir et à affiner la problématique. Le nouvel objectif était de s'interroger, avec des praticiens (architecte et industriel), sur l'usage économique potentiel qui peut être fait du patrimoine industriel, dans le respect, bien entendu, de ses dimensions historique et culturelle. Il s'agissait d'inscrire les débats dans une vision prospective dans laquelle le patrimoine industriel peut être utilisé comme levier et permettre d'asseoir une vraie dynamique territoriale économiquement viable.

La gestion des friches industrielles a un grand rôle à jouer dans le développement et la reconfiguration des territoires, d'autant qu'elle implique une multiplicité des acteurs afférents : collectivités locales, entrepreneurs, architectes, urbanistes, universitaires, etc. Au-delà des limites spatiales et temporelles, désindustrialisation, délocalisation et disparition des industries posent, dans tous les cas, la question délicate de la requalification des espaces désertés et de la réhabilitation des édifices. L'un des intérêts de cette première rencontre a été d'appréhender ces problématiques par le biais de différents regards dont les contraintes varient selon que l'on se positionne en scientifique, en politique ou en aménageur. Malgré la diversité des profils, l'impact de l'industrie sur le paysage, voire son ancrage, a amené quasiment tous les intervenants à évoquer les problèmes de pollution des sols générée par l'industrie, le cheminement étant souvent semblable, à savoir, très succinctement : conquête industrielle du territoire, rural ou urbain - désaffectation - prise de conscience patrimoniale ou d'un intérêt foncier - phase de dépollution - renaissance dans une perspective sociale, culturelle ou économique.

⁴ L'interrégion Grand Est associe l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et la Lorraine. Les travaux menés par cette mission, coordonnée par M. Coulette, G. Couval, J.-P. Jouhaud et A. Mailfert, ont été publiés sous le titre : *Le Grand Est. Contribution de l'Etat à de nouveaux enjeux interrégionaux*. Paris : La Documentation française, 2002, 160 p. (Aménager la France de 2020).

⁵ Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (EA 34 36) co-dirigé par N. Stoskopf et P. Fluck, professeurs à l'Université de Haute Alsace, à Mulhouse.

⁶ Les actes de ce colloque ont été publiés : Lamard, Pierre et Vitoux, Marie-Claire (dir.). *Les Friches industrielles, point d'ancrage de la modernité*. Paris : Editions Lavauzelle, 2006. 214 p.

⁷ Les communications de cette journée d'étude sont en cours de publication par les éditions Lavauzelle. L'ouvrage doit paraître à la fin de l'année 2007 sous le titre « Le patrimoine industriel comme vecteur de reconquête économique ».

⁸ Voir ci-dessus l'ouvrage à paraître.

Plus concrètement une communication a retracé ainsi la construction d'un paysage industriel dans la banlieue parisienne et plus précisément en Seine-Saint-Denis. Elle évoque les conséquences négatives de l'industrialisation concentrée, massive, non concertée, soulignées par un vocable spécifique, reflet d'une industrie nuisible pour son environnement paysager : « séquelles », « activités délétères », « foyers miasmatiques », ou encore « dépotoirs ». Les questions de salubrité sont placées au cœur de cette industrialisation et elles n'ont, en aucun cas, été endiguées par la législation napoléonienne de 1810 portant sur les activités dangereuses et insalubres. Au contraire, elle démontre que ce décret a progressivement induit une ségrégation entre la banlieue industrielle (Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers ou Pantin) et la banlieue résidentielle (Auteuil, Neuilly, Passy ou Saint-Cloud). Les industries les plus polluantes ont été reléguées à la périphérie de la ville et se sont ainsi maintenues en l'état jusqu'au 20^e siècle. Ce n'est qu'après la désindustrialisation, puis la déconstruction du paysage industriel ambiant qu'une prise de conscience a émergé dans les années 1980 et que la requalification des friches a commencé à être pensée. Cette désindustrialisation a certes partiellement libéré l'espace des nuisances visibles, sonores et olfactives directement induites par la production, en revanche elle a laissé les sols souillés par une pollution plus insidieuse.

Cette dimension a été également abordée par un pur scientifique de la question de l'École nationale supérieure de Nancy. Il s'est appuyé sur ses propres travaux et sur ceux de son équipe pour indiquer que la friche industrielle peut malgré tout, au-delà du « déchet », être envisagée comme un espace à reconquérir même si elle a été source de pollution. Différents types de friches sont clairement distinguées. D'abord, arrive en premier exemple la friche industrielle comme ensemble résiduaire à travers l'exemple du site sidérurgique de Rombas, en Moselle. Ensuite, est déclinée la notion de friche déplacée résultant de dépôts de matières technologiques résiduaire rassemblés sur des sites distincts de ceux de leur production. Ces dépôts ont été parfaitement pensés et conçus pour répondre à des dispositions réglementaires destinées à faciliter leur gestion, et ce parfois dès le début du 20^e siècle. Mais malgré ces précautions, la difficulté rencontrée aujourd'hui provient de l'absence d'archives précisant leur localisation et leur conditionnement ; ces dépôts se trouvent alors ponctuellement révélés à l'occasion d'opérations de travaux publics dans des conditions très délicates. Il faut encore distinguer la friche disséminée issue de l'érosion des matières fabriquées par l'homme. Même si contrairement à la friche, ces produits d'usure sont très éparpillés et diversifiés, leur nature est très semblable et ils fournissent une image plus variée des impacts anthropiques. Qu'il s'agisse de zinguerie des toitures, de pneumatiques,

de peintures ou encore de produits d'entretien, ils sont presque exclusivement concentrés en milieu urbain, lieu de leur production, et sont véhiculés par les eaux de ruissellement, puis finissent par atteindre le réseau d'assainissement si aucune disposition *ad hoc* n'est prise. Aussi protéiforme soit-elle, la friche industrielle doit donc être reconquise en prenant en compte ses caractéristiques spécifiques afin de les rendre compatibles à sa nouvelle affectation et d'en optimiser le traitement nécessaire.

Dans la même veine ont été mentionnées les dispositions de dépollution de l'île Seguin dont le chantier de déconstruction des usines Renault a démarré en 1997 à Boulogne-Billancourt. Les ateliers sont alors vidés de leurs entrailles ferreuses avant que la démolition ne commence en mars 2004. Chargé de suivre le dossier depuis la fermeture de l'usine, un membre de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) décline un processus de non patrimonialisation. Conscient des contraintes et des enjeux politiques, il retrace les différentes phases par lesquelles le site est passé. C'est aussi l'occasion d'évoquer le travail et la mission de l'Inventaire général qui a notamment permis de fixer à jamais le site tel qu'il se présentait entre 1990 et 1992, à travers de nombreuses campagnes photographiques ; d'effectuer des recherches sur l'histoire de l'usine auprès de la section d'Histoire du Groupe Renault fondée en 1970 par Gilbert Hatry ; et d'y découvrir le fonds extrêmement riche des archives internes de la Régie. Les différents projets de requalification du site portés par des équipes d'architecte de notoriété dont R. Piano, C. de Portzamparc, R. Rogers ou encore Reichen et Robert, sont aussi évoqués, ainsi que celui de la fondation d'art contemporain imaginé par Tadao Ando pour F. Pinault arguant d'un effet Bilbao-Rogers et entraînant par là même la démolition des derniers bâtiments de l'île. Du patrimoine à la table rase, le paysage du site est présenté tel qu'il existait à la fin de l'année 2005 et dont le niveau d'arasement de l'île correspond désormais à celui de la fin des années 1920 ; seuls quelques pans de murs subsistent aujourd'hui, le destin de l'île étant toujours incertain depuis le départ de la collection de F. Pinault pour le palais Grassi, à Venise.

Dans un autre cadre géographique, un aménageur, Directeur adjoint d'une agence de développement et d'urbanisme, a montré à son tour comment l'industrie du Pays de Montbéliard a tout autant façonné son paysage, à sa manière, et a évoqué une industrialisation en deux temps. Au 19^e siècle, l'industrie diversifiée autour du textile, de la petite métallurgie, de l'horlogerie, puis des cycles et des premières automobiles, s'organise et s'étend dans les vallées, structure les villages et utilise l'eau comme force motrice. Puis au début du 20^e siècle, ces anciennes activités cèdent la place à l'industrie automobile hégémonique regroupée à partir des années 1980 autour de

Sochaux. Une typologie des friches essentiellement situées dans les zones urbaines des vallées est dressée. La question de la dépollution s'avère là aussi prégnante. La pollution des sols est considérée comme un frein à la mutation, la responsabilité incombant au cédant. Au-delà de ces difficultés, l'enjeu, pour les collectivités du Pays de Montbéliard, est d'assurer la gestion des friches de cette ère post-industrielle nécessaire au renouvellement du territoire en général, et de la ville en particulier. Cette problématique territoriale est intéressante dans le sens où elle révèle la variabilité de la perception de la friche industrielle selon le statut et les fonctions de chacun. Tandis que l'urbaniste perçoit ces espaces désertés comme un vrai potentiel de renouvellement urbain, l'historien y voit des lieux de mémoire du passé industriel à ne pas dénaturer ; l'économiste, quant à lui, les considère comme des contraintes aux exigences de la compétitivité internationale ; enfin, l'administration les définit comme zone désaffectée depuis un temps donné. Mais malgré les réalités fort différentes que recouvrent les friches, l'objectif affirmé est une gestion pertinente des traces du passé industriel pour conforter l'attractivité économique et résidentielle du Pays de Montbéliard ; plusieurs opérations de requalification de friches anciennes y sont déjà engagées et témoignent de l'implication de tous les acteurs par la diversité de leurs destinations : usage économique ; parcs urbains ; équipements culturels ; ou encore usage social (logements). Il est souligné par ailleurs l'importance du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), lequel facilite la requalification des sites dont la nouvelle affectation varie aussi selon leur implantation géographique. Dans le cœur de l'agglomération ou du village, sont privilégiés logements, services, équipements publics, tandis qu'en dehors du périmètre urbain sont encouragées les conversions à fins économiques destinées aux petites industries ne générant pas de nuisance environnementale. Le SCOT permet ainsi une plus grande cohérence dans la réflexion sur les choix d'aménagement. Ces opérations de reconversion sont aussi l'occasion de maintenir les emplois de proximité dans le tissu urbain. L'intérêt des SCOT est donc fondamental si l'on considère par exemple, avant sa généralisation, le cas de la banlieue parisienne. L'absence d'organisation rationnelle et pensée de son territoire, jusqu'au milieu du 20^e siècle, génère des paysages urbains agencés de manière hasardeuse dont les conséquences sociales et environnementales sont désastreuses.

Au-delà du territoire, l'appréhension des friches industrielles peut passer par une appropriation des actions culturelles auprès des populations locales. A partir de la Lorraine, un enseignant-chercheur à l'UHP-Nancy I, a démontré en quoi les friches peuvent être considérées comme de vrais leviers vers la pérennisation de savoir faire disparus, comme des lieux et points de convergence entre les professionnels du

métier (anciens ouvriers) et le public. Dans cette logique, est évoquée, à travers les travaux du sociologue D. Charrasse, la socialisation de la production d'archives illustrée par le bassin sidérurgique de Longwy. La collecte des archives s'y est faite ponctuellement, sans intervention institutionnelle qui aurait pu garantir une systématisation et une cohérence de l'archivage dans un lieu de conservation unique. Ce fut ultérieurement le cas d'Usinor qui définit une politique de collecte des archives de l'ensemble des établissements du groupe. Le constat, assez déplorable, a révélé des classements anarchiques au gré de la volonté des différents chefs de service et de la place dont ils disposaient. Compte tenu des mauvaises conditions de conservation, c'est à l'issue de cette enquête préalable qu'a été mis en place un programme de repérage, de collecte et de gestion des archives anciennes et à venir. Le problème de conservation des archives d'entreprises est, en Lorraine, vraisemblablement lié à un phénomène culturel ; il semble dû à la méfiance des anciens maîtres de forges et plus largement des milieux économiques. Une exception cependant, le cas de Pont à Mousson où a été instauré dès le début une politique de collecte systématique des archives dont l'intérêt dépasse la seule monographie d'entreprise mais fournit des informations plus générales, notamment sur l'histoire sociale de la région.

Les préoccupations liées aux friches industrielles peuvent autant se manifester à travers l'animation du patrimoine comme l'indique le Directeur de l'Atelier du Pays de Montbéliard. Dans ce cas, elles apparaissent comme une passerelle destinée à conserver et à transmettre la mémoire. Les actions développées peuvent être menées par des troupes de théâtre qui s'approprient un temps des sites industriels désertés. La mémoire orale y est valorisée et présente le double intérêt de permettre aux témoins, anciens ouvriers, de s'exprimer sur leur histoire, et de diffuser cette mémoire auprès du public et des chercheurs. Certes, l'histoire est nécessairement scénarisée mais elle apporte l'humanité que les friches semblent avoir perdue, ainsi qu'un regard contemporain sur le passé, enfin elle donne une lisibilité à l'ensemble architectural et technique.

Autre lieu, autre approche : un chercheur de l'APIC, montre comment la Macérienne, usine emblématique de la métallurgie ardennaise issue de la dynastie Clément-Bayard, s'est faite objet patrimonial. Edifiée à la fin du 19^e siècle à Charleville-Mézières, la Macérienne dépose son bilan en 1984 au moment même où disparaissait une frange importante du monde industriel lié à la métallurgie de transformation développée à partir de la monarchie de Juillet (clouterie, boulonnerie, fonderie, etc.). Achetée par la commune en 1989, elle devient le lieu de nombreuses manifestations : expositions, conférences, colloques, etc. Le combat patrimonial pour cet emblème régional est toujours en cours et veut avant tout s'inscrire dans une vision

prospective dont la nouvelle destinée du site ne saurait en aucun cas masquer l'histoire du lieu (exposition permanente).

C'est cette perspective⁹ qui a également été adoptée sur l'ancien site chauxfournier de Lormandière, à Chartres-de-Bretagne, propriété du Conseil général d'Ille-et-Vilaine depuis 1988. Cette friche industrielle ne constitue pas seulement un lieu d'expérimentations culturelles, mais elle est aussi une opportunité de reconquête territoriale. L'objectif est de revitaliser la friche afin d'en faire un véritable enjeu de développement c'est-à-dire la faire émerger comme un lieu d'échanges, de culture et de connaissance en plaçant la mémoire dans une position prospective. L'approche territoriale de ce haut lieu chauxfournier est aussi l'occasion de souligner la fragilité du patrimoine industriel et l'intérêt variable qui lui est porté puisque le site industriel doit sa survie à l'attention accordée à l'écosystème local dont la richesse est générée par la présence d'un sous-sol calcaire (rareté de la faune et de la flore). A Lormandière, le choix d'une alliance étroite entre patrimoine naturel et patrimoine industriel a été fait et se traduit par exemple par la mise en place de circuits de découverte au même titre qu'à la Macérienne. Il est clair que ces expériences patrimoniales ne résultent pas de la seule volonté du grand nombre mais elles se construisent aussi au gré des politiques locales dont l'aval est indispensable à la bonne conduite d'un projet, comme en atteste la requalification de deux sites alsaciens dont le consensus entre privé et public en a été garant. C'est autour de ces deux emblèmes que le colloque a pris une dimension plus pratique, plus proche du terrain, au cœur des processus de patrimonialisation.

Comme le précise alors un professeur d'histoire contemporaine à l'UHA, dans son récit de l'histoire de l'entreprise, la fonderie Marozeau trouve son origine dans les années 1920 au cœur du site de la Société Alsacienne des Constructions Mécaniques (SACM) à Mulhouse. Son développement spatial témoigne à partir de la fin du 19^e siècle d'un grignotage des terres, prises entre le canal Rhin-Rhône et le réseau ferré. C'est ainsi qu'est soulignée la richesse de l'apport de l'archéologie industrielle qui restitue l'invisible par un va et vient entre le travail de terrain et celui de la consultation archivistique. Puis, ce regard porté sur le passé est ensuite complété par l'intervention du directeur du service d'urbanisme, et du directeur technique de la Société d'économie Mixte de la région mulhousienne,

qui se remémorent plus de dix années de réflexion générale sur le quartier, nécessaires pour aboutir à la décision politique de reconversion de la fonderie en lieu d'enseignement supérieur⁹. Le chantier devait affirmer ses atouts en terme qualitatif avec l'instauration de logements sur le site et en terme de redynamisation du quartier avec l'apport de nouvelles fonctions. Il est rappelé l'importance que ces friches ne soient pas le lot de seules structures publiques. Elles peuvent être l'objet d'initiatives privées, voire citoyennes, signe de l'émergence d'une vraie conscience patrimoniale. Cet enjeu symbolique lié à la conservation de la mémoire du passé industriel est d'ailleurs illustré par le site mulhousien Manurhin pour lequel une vingtaine de particuliers se sont rassemblés en SCI immobilière pour réhabiliter ce vaste espace et le diviser en lofts. Les enjeux urbains, techniques et architecturaux de la reconversion de la fonderie ont été évoqués par l'architecte en charge du projet, l'un des objectifs du projet étant que l'université établisse des liens avec son environnement et devienne un lieu d'échange. Son ouverture est prévue pour l'automne 2007. En plus de surmonter les difficultés liées au risque sismique, l'un des défis techniques a été d'adapter un édifice industriel à son nouvel usage et, d'un point de vue architectural, il faut féliciter l'attitude respectueuse de la maîtrise d'œuvre en matière de structure et de logique fonctionnelle de l'édifice sans en dénaturer le sens. Au même titre que la Macérienne avec son thème autour de l'eau utilisé comme point d'ancrage aux énergies renouvelables, le programme de la Fonderie répond aux nouvelles problématiques de développement durable, notamment aux exigences de la Haute Qualité Environnementale (HQE) de l'ADEME.

Aux quartiers urbains ont succédé les collines vosgiennes avec la présentation du site de Wesserling en cours de requalification. Niché dans une vallée, il est question d'un ensemble textile (filature et tissage) de renommée internationale dont l'évolution historique a été complétée par un regard archéologique courant sur deux siècles et demi, de 1762 à 2003. La société, fondée pour fabriquer des indiennes, devient manufacture royale en 1783 et se caractérise par une mécanisation précoce. Elle emploie 5000 salariés sous le Second Empire et assure l'impression de tissus de grande qualité. Aujourd'hui objet de mémoire, elle vise à intégrer son histoire dans une dynamique prospective. Le Président de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin explique comment ce type

⁹ En dehors de la faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques (FSSESJ), la Fonderie accueillera le Pôle documentaire de la faculté complété par le Centre Rhénan d'Archives et de Recherches Economiques (CERARE) ; la Bibliothèque de l'Université et celle de la Société Industrielle de Mulhouse (BUSIM) ; la cafétéria du Clous ; le Centre d'Art Contemporain de Mulhouse fonctionnant sur le mode des « Kunsthalles » comme un lieu de création en synergie avec d'autres entités culturelles locales et européennes (proximité de Bâle) ; et les Archives Municipales.

Voir à ce sujet : Marina Gasnier. *Mulhouse : de la fonderie sidérurgique à la « Fonderie du savoir ». Archéologie industrielle en France*, 49, décembre 2006, p. 20-27.

de friches industrielles, au départ perçues comme un handicap, à la fois économique et paysager, peut devenir un atout si elles sont valorisées par un programme aux ambitions plurielles. Ainsi en 2004, la communauté de communes rachète le parc de Wesserling, inscrit en 1998 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, ainsi que ses friches pour en faire un centre économique (accueil des PME), patrimonial (écomusée) et touristique (hôtels) majeur en Alsace. Par cette reconversion, il souhaite appliquer la mixité fonctionnelle très diffusée Outre Manche, mais encore trop rare en France précise-t-il. Dans le cas présent, cette pluralité fonctionnelle semble facilitée par le fait que les collectivités locales sont l'unique propriétaire de l'ensemble d'où une volonté de cohérence du projet à court, moyen et long terme.

Conclusion

La montée en puissance des territoires industriels comme le phénomène de désindustrialisation induisent de nombreuses interrogations, quant à la gestion d'un patrimoine en constante mutation. Car, la patrimonialisation du fait industriel reste un phénomène fondamental pour appréhender des identités territoriales. Le paysage, les lieux d'usines,

l'architecture, les savoirs faire, les objets... tout comme la mémoire du travail, les cités ouvrières, les demeures patronales et autres infrastructures à caractère social concourent à la lecture et à la perception de notre cadre de vie. Or, les valeurs cardinales issues de notre passé ont tendance parfois à être ignorées dans la précipitation de la reconversion, voire dans l'éradication parfois brutale de toutes traces physiques d'ateliers, de bâtiments, parfois d'archives. Certes tout ne peut être conservé, mais l'histoire est partout présente et de nouvelles pistes de réflexion contemporaine se multiplient nous amenant vers des formes modernes de valorisation. L'architecture industrielle, ignorée voire méprisée il y a peu de temps encore, se retrouve donc aujourd'hui au cœur de nombreux enjeux d'ordre urbanistique et économique, impliquant acteurs professionnels et institutions diverses, chacun animé par des préoccupations différentes. La friche industrielle est donc un lieu de confluence de compétences et de pratiques multiples où les valeurs du passé sont l'objet de réappropriations diverses dans des perspectives de recomposition et de dynamiques territoriales. Il existe ainsi des formes emblématiques de coordination d'une politique de sauvegarde et de valorisation en appui sur des programmes scientifiques nourris et élaborés par les meilleures compétences, en direction de formes d'activités fort différentes.